

Contexte

Le programme des « territoires à énergie positive pour la croissance verte » lancé à l'automne 2014 par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer vise à territorialiser la politique de transition énergétique et à donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes *qui peuvent contribuer notamment à atténuer les effets du changement climatique, encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales et faciliter l'implantation de filières vertes pour créer 100 000 emplois sur trois ans.*

Dans ce cadre, Haut-Léon Communauté a inscrit un ensemble d'actions au sein de ce programme dont la diminution des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports

Renouvellement de la flotte de véhicules publics par des véhicules propres

En réponse aux évolutions et besoins en matière de déplacements, Haut-Léon Communauté a décidé de se doter de 6 véhicules électriques qui viennent compléter et renouveler le parc de véhicules fonctionnant jusqu'à présent essentiellement au gasoil.

Les objectifs sont aussi de :

- diminuer la pollution de l'air et des sols et développement des transports propres ;
- réduire la consommation d'énergie ;
- participer à l'éducation à l'environnement en véhiculant une image respectueuse de l'environnement.

6 nouveaux véhicules :

Le concessionnaire Renault a été retenu dans le cadre d'un appel d'offres.

2 Kangoo rallongées, 2 véhicules kangoo classiques et 2 Zoé sont ainsi répartis dans les services suivants :

- Ecole Intercommunale de Musique et de Danse pour le transport sécurisé de matériels et instruments ;
- SPANC ;
- « gestion du patrimoine » pour les interventions sur les multiples sites communautaires ;
- MSAP des Carmes et de Kerhall permettant ainsi une mutualisation pour l'ensemble des services administratifs, enfance jeunesse, bureaux d'accueil et d'information touristiques

Des bornes de recharge ont été installées sur chaque site permettant une recharge rapide des véhicules.

Le coût d'acquisition des véhicules est de 74.284,36€ HT. Cette opération, éligible dans le cadre de la TEPCV, bénéficie d'un soutien à hauteur de 55 %, soit un reste à charge pour la collectivité de 33 427.97€.

CONTACT

Haut-Léon Communauté
Maison de Services Au Public
29, rue des Carmes – BP 116
29250 Saint-Pol de Léon
Tél. : 02 98 69 10 44
Fax : 02 98 69 15 00